

Annie Staricky

## Quel dispositif de passe à partir de mai 2012<sup>1</sup> ?

C'est avec cette question à l'horizon que je vais essayer de suivre quelques pistes en faisant servir des avancées déjà produites par *l'a-troisième* et aussi des articulations faites à l'EPSF :

Dans ce temps fécond, les choses circulent... d'un lieu à l'autre.

*Je partirai d'une question : le commun de l'a-troisième peut-il nous porter à l'invention d'un autre dispositif de passe ?*

*L'a-troisième* est issue de ce que nous avons nommé le *commun*, produit par un dispositif commun à deux écoles : un *commun* en lien avec les nominations AE et leurs effets, un *commun* distinct du commun de 2000 qui fut l'initiative institutionnelle de deux écoles pour faire un dispositif commun.

Le *commun de l'a-troisième* est en prise sur le réel en jeu dans le devenir analyste, sur l'inédit du désir et de ce qui s'en transmet dans le dispositif de passe. En quoi ce *commun* renvoie à « de l'école ». Il y a le petit *a* dans la façon d'écrire *l'a-troisième*. Il y aussi la référence à la conférence de Lacan de 1974, *La Troisième*, qui est une conférence sur le réel. Peut-on faire l'hypothèse que ce *commun-là* nous porte à *l'invention d'un autre dispositif de passe*, après mai 2012 ? Cet énoncé, qui m'est venu en écrivant ce texte, n'est pas anodin : il est peut-être l'effet du titre que j'ai choisi, et il centrerait davantage la finalité de *l'a-troisième* sur le dispositif de passe à venir ?

Je crois qu'on peut dire aussi que ce *commun de l'a-troisième* la réalise comme « communauté d'expérience », au sens où Lacan l'emploie dans la version orale de la « Proposition de 1967 », même si *l'a-troisième* n'est pas École : « L'école instaure une communauté d'expérience dont le cœur est donné par l'expérience des praticiens<sup>2</sup> » — Lacan emploie aussi le terme « communauté analytique ».

Ainsi, « Communauté analytique-*l'a-troisième* » ou « Communauté d'expérience *l'a-troisième* », pourrait être un nom de cet espace-temps ?

---

<sup>1</sup> Note du 7 avril 2012 : Cet exposé prit place le 5 novembre 2011 dans la réunion de *l'a-troisième*, définie comme espace-temps hors écoles (EPSF et *lettre lacanienne*) où se soutient, depuis début 2011, une réflexion sur l'expérience de la passe, son dispositif et les effets du dispositif commun aux deux écoles depuis 2000.

Cet exposé est donc antérieur au 18 mars 2012, date où l'EPSF prît la décision de poursuivre l'expérience de la passe dans un Collège EPSF pour les deux années à venir, les conditions n'étant pas réunies actuellement, en mai 2012, pour la poursuite d'un dispositif commun. Dans ce contexte *l'a-troisième* reste le lieu privilégié pour poursuivre en commun la réflexion sur un autre dispositif commun à venir.

<sup>2</sup> J. Lacan, version orale de la « Proposition du 09 octobre 1967 sur le psychanalyste de l'École », *Ornicar ? Analytica*, vol. 8, 1978.

À ce titre, *l'a-troisième* ne supplée pas à une nouvelle deuxième association pour un dispositif commun. Mais « communauté analytique » aujourd'hui ne se réfère pas à une seule École comme du temps de Lacan, « communauté » excède le signifiant École, au sens d'une École instituée, portant nom propre. « Communauté analytique » aujourd'hui implique davantage « de l'école » avec un petit é. « De l'école » au sens de la portée des effets du discours analytique dans l'extension, au-delà du un par un d'une École. Le titre d'*Essaim* n°1 en 1998 « De la communauté issue de l'enseignement de Lacan », indiquait déjà en ce sens que la communauté analytique ne s'équivaut plus à la seule EFP de 1964-1980.

Nous avons donc, dans *l'a-troisième*, un *commun*, qui fait *communauté d'expérience* ou *communauté analytique*, qui renvoie à « de l'école ». Cette communauté d'expérience n'est pas une École mais *implicite* des expériences d'école. Je reviendrai sur l'importance de cette distinction entre École et « de l'école », déjà soulignée en 1994 dans le Texte d'orientation de l'EPSF.

### *Repenser un dispositif de passe*

#### *Première hypothèse : tenter un autre dispositif commun*

C'est l'idée première qui soutient nos réflexions dans *l'a-troisième*. Il faudrait le repenser en posant sa différence d'avec le contexte de 2000. Un dispositif commun est une belle idée en soi, où la mise en commun de l'expérience de la passe *acte* qu'il y a plusieurs écoles dans la communauté lacanienne depuis la dissolution de 1980 et que des échanges sur l'expérience peuvent ouvrir à de nouvelles questions cliniques et théoriques.

D'ailleurs, l'EPSF, en 1994, a eu sa part de frayage dans la constitution du précédent dispositif commun en posant l'hypothèse « que l'A.E. nommé par le dispositif d'une école n'est pas seulement A.E. de cette école, aucune n'épuisant actuellement la question de l' "école"<sup>3</sup>. » Cette hypothèse a ouvert un champ de réflexion que nous n'avons pas encore épuisé concernant ce que veut dire la distinction entre École (une) et « de l'école », que les nominations d'AE par le dispositif commun ont présentifiée. J'y reviendrai.

Dans le précédent dispositif, on peut noter que les divergences apparues dès le départ ont porté sur les points de structure de l'expérience (fonction de l'AE dans l'extension, désignation du passeur, attente d'élaboration de savoir de l'expérience...) : ces divergences n'ont pas empêché l'expérience... jusqu'à un certain point et pendant un certain temps... Mais la rupture « par le moratoire » de la *lettre lacanienne* en 2010 est rupture de l'engagement dans le dispositif, et précisément sur ces mêmes points de structure... cette rupture était-elle inscrite sur le « ticket d'entrée » ?

Un nouveau dispositif commun, soit, mais avec quelles écoles ou associations aujourd'hui ? Le contexte actuel n'est malheureusement pas

---

<sup>3</sup> Annuaire de l'EPSF, p. 7.

favorable à une telle hypothèse. Il n'y pas d'école existante avec qui réengager une expérience de passe. Et « les signataires de l'Appel » rencontrent une difficulté à concevoir une association, à la nommer. Faut-il entendre que là ne serait pas la solution ?

*Alors : Deuxième hypothèse : retour à un seul dispositif de passe...*

Le travail d'élaboration de *l'a-troisième* pourrait-il conduire à repenser un dispositif de passe, en lien avec une seule École (l'EPSF) ou en lien avec une « communauté d'expérience », telle que *l'a-troisième* ? Deux voies que je vais essayer de déplier un peu et de proposer au débat.

En préalable, peut-on dire que *l'a-troisième*, issue du *commun* d'un dispositif commun en lien avec deux écoles, nous séparerait en même temps de ce montage de 2000 ?

Cette hypothèse du retour à un seul dispositif de passe m'a conduite à refaire un tour sur ce qu'est le dispositif de passe et son lien à l'École, à l'extension : ce tour, je l'ai fait avec deux « opérateurs » si je puis dire :

Le premier opérateur, c'est la *nécessité* et la *contingence*... Cette idée d'ailleurs m'est venue à la relecture de l'article d'Annie Tardits, « Communauté d'expérience, communauté de savoir<sup>4</sup> ».

*La nécessité porte sur le dispositif de passe et sur son lien à l'extension*

La relecture de la « Proposition de 1967 », de la « Lettre aux italiens », entre autres textes, et la référence à nos diverses expériences d'école et aux crises qu'ont pu y susciter l'expérience de passe, font apparaître la structure du dispositif de passe (passant, passeurs, cartels) comme une nécessité. Une nécessité en référence à la « Proposition de 1967 » où le dispositif de passe se fonde sur le raccord entre la psychanalyse en intension et la psychanalyse en extension, tel qu'il se joue dans le passage à l'analyste. C'est dire que ce virage de la cure où l'acte s'institue et où le désir cause l'énonciation, ce virage ne peut se faire entendre qu'au lieu d'une adresse : les passeurs, et le cartel. Cette adresse, c'est le dispositif de passe. L'inédit du désir de l'analyste suppose un passage au public, un désir de faire savoir comment ça s'est produit. Il n'y a pas de transmission possible de ce virage sans la structure du dispositif de passe.

Mais l'adresse c'est aussi l'extension de l'École et de la communauté analytique, où l'AE, après le temps de la nomination par le dispositif, présente le discours analytique au monde.

La nécessité porte donc aussi sur le lien du dispositif à l'extension.

*La contingence porte sur le dispositif commun*

---

<sup>4</sup> A. Tardits, « Communauté d'expérience, communauté de savoir », *De la communauté issue de l'enseignement de Lacan, Essaim* n°1, Ramonville Saint-Agne, Érès, 1998.

D'être commun, au sens institutionnel, ne définit pas sa structure. Le dispositif existe comme structure, qu'il soit commun ou pas.

*La contingence porte aussi, non pas sur le lien du dispositif à l'extension, mais sur le support de l'extension : à savoir une École, des écoles, ou... une communauté d'expérience ?*

En effet, le dispositif de passe a d'abord fonctionné dans l'exclusive du rapport à *une* École (l'EPF), puis dans un lien à *des* Écoles (nous en avons fait l'expérience riche avec le dispositif commun). Pourrait-il fonctionner dans un lien autre qu'à une École, par exemple à une communauté d'expérience, qui relève « de l'école » ? La question vaut d'être posée, pour en repérer la pertinence ou non.

C'est d'ailleurs le *commun*, de *l'a-troisième*, en prise sur « de l'école » qui m'a ramenée à cette question, du lien du dispositif de passe à l'extension.

Et pour repenser ce lien, j'en viens à ce que j'appelle le deuxième « opérateur » qui est *la distinction entre École (une) et « de l'école », au sens de la « communauté d'expérience »*, distinction, dont je pense qu'il faille la *faire servir*, davantage que nous ne l'avons fait à ce jour, pour repenser ce lien. Au fond nous avons initié, en 2000, l'expérience d'un dispositif commun, en conservant le lien « d'origine », si je peux dire, du dispositif à une École, même s'il y en avait deux. Des questions en ont surgi, essentiellement à partir de l'AE, qui appellent réflexion :

- celle de « l'appartenance » de l'AE nommé par un dispositif d'école, après 1980, où il n'y a plus une seule École. L'hypothèse du Texte d'orientation de l'EPSF de 1994, place déjà l'AE dans un rapport à de l'« école » au-delà de sa nomination par un dispositif d'école ;

- l'autre question, pas sans lien avec la première, porte sur la *distinction* entre la nomination, produite par le dispositif, et l'inscription comme membre d'une École, qui relève du registre associatif, dans l'extension. Que disent ces questions dont l'actualité fait retour ? Mettent-elles en question la nature institutionnelle du lien du dispositif à une École ? Avons-nous rendez-vous avec un dispositif de passe qui serait en lien plutôt avec « de l'école », au sens de la communauté d'expérience ? Question nécessitée par le fait que le dispositif de passe fonctionne *de fait*, depuis la dissolution de 1980, dans un rapport non exclusif à une École.

Je reviens maintenant aux deux voies évoquées plus haut : un seul dispositif en lien à une école (l'EPSF), ou en lien à la « Communauté analytique- *l'a-troisième* » :

*Un dispositif en lien avec l'EPSF*

*L'a-troisième* pourrait conduire à un retour à *une* École avec un dispositif de passe : ce pourrait être l'EPSF existante. Un retour qui serait marqué par la relecture des questions de dispositif et d'école, travaillées en

commun dans *l'a-troisième*, avec le *commun* issu de l'expérience précédente, un retour qui impliquerait maintenant tous les participants de *l'a-troisième*, un retour, qui impliquerait la différence et la richesse d'expériences d'école différentes (EPSF et *lettre lacanienne*). Cette différence serait une *autre figure de l'altérité*, que de celle de la « géographie » de deux écoles. Rappelons que l'altérité est une figure de la castration, qui relève essentiellement de la structure du discours. Ainsi l'EPSF, d'être marquée par cette relecture commune serait-elle différente d'elle-même, tout comme elle l'a été en 2000 avec la mise en place du dispositif commun. Ce serait le troisième temps de son histoire. Du coup, une équivoque signifiante m'est venue portant sur son nom : « École de psychanalyse *l'a-troisième* » ?

Je pense que le *commun* de *l'a-troisième* pourrait permettre un tel retour éclairé à un dispositif lié à une École. Si l'EPSF a ses défauts, il faut quand même dire qu'elle a sérieusement et de façon inventive travaillé à ce que l'institution n'objecte pas, pas trop, au réel de l'expérience de la passe. Et d'avoir su franchir des crises, l'EPSF, n'a pas démenti la dimension de l'impossible, ce qui est une façon de savoir-faire avec le réel... de l'école. Il y aurait intérêt, je crois, à travailler dans l'espace commun de *l'a-troisième* ce qui fait la structure du montage de l'EPSF, tel qu'il est indiqué dans le Texte d'orientation, pas assez connu, voire mal interprété du fait du parasitage des effets de groupe...

*Un dispositif en lien avec la « communauté analytique-l'a-troisième » ?*

Ce serait la deuxième voie : le dispositif de passe pourrait-il être en lien avec la « communauté d'expérience-*l'a-troisième* », fondée sur « de l'école » c'est-à-dire *implicitant* des expériences d'écoles différentes, fondées toutefois sur la même conception de l'expérience de la passe et de son dispositif, centrés par la nomination. Dans ce cas, le dispositif serait en lien avec « de l'école », et non une École.

Cette « communauté d'expérience-*l'a-troisième* » ne pourrait se passer du support associatif mais ne s'y réduirait pas, je veux dire qu'il serait marqué par la nomination « communauté d'expérience » ou « communauté analytique », référant explicitement sa finalité à la transmission dans le champ de la psychanalyse.

Un règlement intérieur écrirait le fonctionnement du dispositif de passe (désignation des passeurs, constitution des cartels tirés au sort pour chaque passe...). Un texte d'orientation situerait cette communauté analytique, sa conception de la passe, l'attente d'une élaboration de savoir sur l'expérience... et le faire savoir d'un enseignement dans le champ de la psychanalyse.

Il faudrait continuer de réfléchir à la « fonction, ou place de l'AE » dans l'extension — j'avais soutenu dans un précédent exposé que mieux vaudrait dire aujourd'hui AE, analyste d'école (plutôt que de l'École).

Enfin, tout comme dans l'actuelle *l'a-troisième*, chacun s'engagerait dans cette communauté au un par un, à partir de son désir et de son engagement dans la chose analytique.

Mais au final, ce sera ma conclusion, je me suis demandé quelle serait la différence entre une École (EPSF) et la « communauté analytique *l'a-troisième* », structurée comme une École ? Tiendrait-elle à cette seule distinction au niveau de la nomination du lieu, entre l'École et « de l'école » ? Cette différence m'apparaît mince, parce que dans une École, il y a « de l'école »... Je retrouve donc ici l'essentiel de la distinction entre le nécessaire, qui est le dispositif de passe et son lien à l'extension, et le contingent qui porte sur le support de l'extension : cela peut être une École, des Écoles ou une « Communauté analytique ou communauté d'expérience ». Qu'en pensez-vous ? Ces questions sont difficiles.